



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 11 septembre 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 25 septembre 2020 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Intégration de la parcelle 2553/19414 du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public

La Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit « Rue Michel Lentz», n° 2553/19414, place voirie, d'une contenance de 01 ca du Domaine Privé dans le Domaine Public Communal. Cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, la parcelle fait partie de la voirie publique de longue date.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Melissa Lima
Service Biens fonciers